Proposition de résolution relative à une approche pluridisciplinaire de la maladie de Lyme (VLD) Intervention de Daniel Senesael - Séance plénière du 26-05-16

Chers collègues,

Je ne serai pas long dans cette discussion. Je souhaite simplement vous dire que mon groupe soutiendra le texte qui nous est soumis aujourd'hui. Nous pensons, en effet, qu'il fait correctement la synthèse des travaux que nous avons menés dans le cadre de l'amélioration du diagnostic et de la prise en charge des personnes atteintes de la maladie de Lyme.

S'il est une évidence aujourd'hui, c'est en tous cas celle que la maladie de Lyme est très, voire extrêmement controversée. Les auditions que nous avons menées l'ont attesté. Les oppositions et les échanges d'invectives s'y sont effectivement multipliés aux côtés des souffrances mises en avant par les patients. C'est dans ce contexte scientifique extrêmement complexe que beaucoup de personnes peinent actuellement à trouver leur place et les réponses aux problèmes divers et nombreux qu'elles peuvent rencontrer.

Bien entendu, nous ne sommes pas, en tant que parlementaires, celles et ceux qui peuvent déterminer quelle approche scientifique doit être adoptée, quel traitement doit être développé ou comment le diagnostic doit être posé dans le cadre de cette maladie de Lyme si complexe. Mais ce que nous pouvons faire, c'est à tout le moins mettre en lumière les éléments problématiques qui ont été confirmés lors des auditions et en référer au gouvernement pour qu'il prenne les initiatives qui s'imposent.

Améliorer la prévention en collaboration avec les entités fédérées, stimuler la recherche et surtout permettre une actualisation des recommandations pour le traitement et le diagnostic de la maladie de Lyme dans le cadre d'une approche scientifique multidisciplinaire, sont autant d'éléments importants qui figurent dans le texte et que nous soutenons.

Par le biais des différents textes qui étaient sur la table, notre objectif était clair. Il s'agissait de répondre le plus efficacement possible à ces patients en leur accordant une place centrale au cours du diagnostic et du traitement. Nous espérons donc, avec le vote de cette résolution, que des avancées concrètes pourront être effectuées et que le gouvernement fera le nécessaire pour mettre en œuvre les demandes qui lui sont adressées mais aussi pour poursuivre la mise en place et le développement du plan "maladies chroniques".